



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge le 7 octobre 2026 à 19 h, à la salle de Sainte-Véronique, située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2026-40102

Nature et effets : La demande vise à permettre l'installation d'une clôture d'une hauteur de 2,5 mètres dans la cour avant réglementaire, alors que la hauteur maximale permise dans cette cour est de 1,2 mètre.

Localisation : Cadastre : 5 996 115
1746, chemin de la Rivière Nord
Matricule : 3044-01-5954

Numéro 2026-40104

Nature et effets : La demande vise à permettre l'aménagement d'une seule entrée charretière commune sur la ligne divisant deux (2) terrains ainsi que l'aménagement d'une seule allée d'accès pour desservir quatre (4) terrains de stationnement, alors que la réglementation actuellement en vigueur ne le permet pas.

Localisation : Cadastre : 6 140 432
Rue L'Annonciation Nord
Matricule : 2943-09-2526

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 16^e JOUR DE SEPTEMBRE 2026

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe